

Le passif en Libanais / Antoine Sayah. — Extrait de :  
Revue des lettres et de traduction. — N° 1 (1995), pp. 95-  
107.

I. Passif (Linguistique). II. Arabe (Langue) — Arabe parlé  
— Liban.

PER L1037 / FL70584P

## LE PASSIF EN LIBANAIS

*Dr Antoine SAYAH  
Université Libanaise*

L'idée d'un travail sur le passif en libanais nous a été suggérée par l'excellent ouvrage de J. RETSÖ, "The Finite Passive Voice in Modern Arabic Dialects"<sup>(1)</sup> qui traite du passif dans les différents dialectes arabes après avoir commencé son travail par une introduction théorique dans laquelle il distingue entre le maǧhūl passif et le maǧhūl qualitatif, et, où il étudie les procédés de construction du passif dans le domaine dialectal arabe en général.

Les raisons qui nous ont poussé à entreprendre ce travail se ramènent aux suivantes :

- J. RETSÖ, bien qu'il se fonde sur les principaux travaux parus jusqu'en 1980, omet quelques travaux récents, notamment, les thèses récemment soutenues et portant sur le libanais.

- Notre étude du libanais, en tant que locuteur natif, nous a montré la mobilité constante de ses structures linguistiques, étant donné que c'est une langue orale, rarement écrite ; ce qui conduit à l'apparition de nouveaux procédés de formation morphologique qui se répercutent sur la morphologie du libanais en général.

- J. RETSÖ qui traite des dialectes du Liban, sans le nommer, dans le contexte syro-palestinien, tombe dans le défaut de l'excès de généralisation qui ne tient pas compte des particularités linguistiques de chacun des trois domaines dialectaux étudiés.

En effet le domaine dialectal libanais est un domaine bien délimité qui se distingue du domaine dialectal syrien et du domaine dialectal

---

(1) J. Retsö, *The Finite Passive Voice in Modern Arabic Dialects*, Acta Universitatis Gothoburgensis, Göteborg, 1983, 215 p.

palestinien à tous les niveaux d'analyse linguistique<sup>(2)</sup>; et nos deux thèses de troisième cycle<sup>(3)</sup> et d'Etat<sup>(4)</sup> expliquent cette thèse, la fondent et la défendent.

### **I- Essai de définition du passif**

Le problème du passif a été traité par toutes les écoles linguistiques ; certaines se sont limitées, dans son étude, à une investigation morphologique qui se contente de signaler les changements de forme qui interviennent dans une phrase lors de son passage de la voix active à la voix passive.

D'autres se sont attachées à comprendre le phénomène du passif, en dépassant le niveau morphologique et en cherchant à cerner sa structure profonde.

Ce genre d'investigation du passif qui a été entrepris par des générativistes a passé par trois étapes :

- 1) L'étape de la structure profonde unique.
- 2) L'étape des structures profondes distinctes.
- 3) L'étape d'analyse lexicale et interprétative.

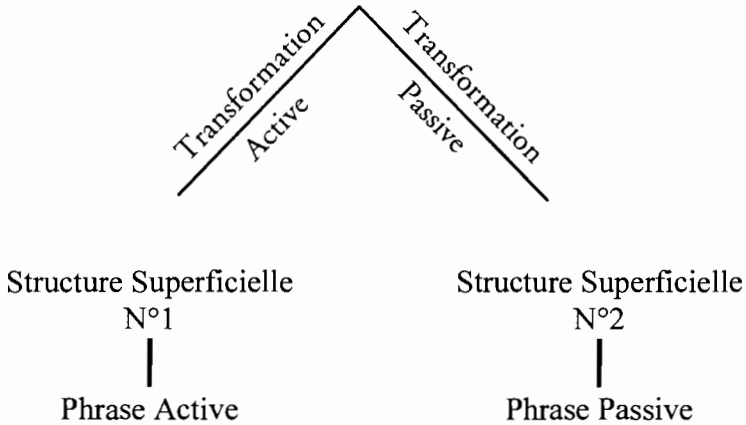
#### **I- 1) L'étape de la structure profonde unique :**

Dans la première étape qui commence par la publication du livre "Structures Syntaxiques" de N. Chomsky<sup>(5)</sup>, il est supposé que les phrases actives et leurs correspondantes passives soient le produit d'une transformation issue d'une structure profonde unique qui, soumise à une transformation active, aboutit à une phrase active, et,

- 
- (2) E. Benveniste, Les niveaux d'analyse linguistique, dans Problèmes de linguistique générale I, Paris, Gallimard, 1966, pp. 119-132.
  - (3) A. Sayah, Description phonétique et phonologique du libanais, thèse dactylographiée de troisième cycle présentée devant l'université d'Aix-Marseille I, 1979, 332 p.
  - (4) A. Sayah, Description morphologique du libanais, thèse d'état dactylographiée présentée devant l'université Lyon II, 1985, 599 p.
  - (5) N. Chomsky, Syntactic Structures, The Hague, Mouton, 1957.

soumise à une transformation passive aboutit à une phrase passive. Ce qui peut être schématisé de la façon suivante :

**Structure Profonde Unique**



**I- 2) L'étape des structures profondes distinctes :**

Dans la 2<sup>ème</sup> étape entreprise avec la parution de l'ouvrage "An integrated theory of linguistic description" de J.J. Katz et P.M. Postal<sup>(6)</sup>, il a été supposé deux structures profondes distinctes qui soutiendraient une phrase active et sa correspondante passive. Ainsi le processus qui amène à avoir une phrase active est différent de celui qui amène à avoir une phrase passive ; mais ce qui unit les deux structures superficielles obtenues ou les deux phrases active et passive correspondantes c'est leur équivalence au niveau sémantique ou au niveau de la réalité qu'elles expriment. Et cette équivalence au niveau sémantique des deux structures profondes a été confirmée par R. Jackendoff<sup>(7)</sup>, quand il avait indiqué que les fonctions sémantiques

(6) J.J. Katz et P.M. Postal, An integrated theory of linguistic descriptions, Cambridge, Mass., MIT. press, 1964.

(7) R. Jackendoff, some rules of semantic interpretation for english, MIT. Dissertation.

dans une phrase ne sont pas soumises aux transformations de surface qui atteignent la phrase.

Comme "Les difficultés que pose le passif ne viennent pas seulement de la complexité réelle des langues naturelles, mais elles viennent aussi, en grande partie, du fait que l'on est parti d'hypothèses syntaxiques en considérant comme résolu le problème sémantique"<sup>(8)</sup>, la troisième étape d'étude du passif fut une étape d'analyse lexicale et interprétative.

### **I- 3) L'étape d'analyse lexicale et interprétative :**

Les linguistes qui suivent cette méthode d'analyse expliquent le passif<sup>(9)</sup> par le parallélisme sémantique des formes verbales.

Ainsi, à toute forme verbale est supposée une série de fonctions sémantiques qui se définissent par le champ conceptuel de la forme verbale ; et le passage d'une phrase active à une phrase passive ne conduit à aucune modification des fonctions sémantiques de la forme verbale mais amène une réorganisation des fonctions sémantiques de la forme verbale.

Cette manière d'aborder le passif a amené E. Keenan<sup>(10)</sup> à considérer que ce qui distingue une construction passive se ramène à la forme du prédicat verbal passif et à la présence et à la forme<sup>(11)</sup> de l'agent du verbe passif.

L'exposé de ces trois étapes qui jalonnent la réflexion linguistique au sujet du passif nous introduit à la définition suivante du passif en libanais :

---

(8) J. Dubois & F. Dubois-Charlier, le Passif, dans *Journal de psychologie normale et pathologique*, N° 1-2, 1973, pp. 79-93 (p. 80).

(9) R. Jackendoff, *Some rules of semantic interpretation for english*, MIT. Dissertation.

(10) E. Keenan, *Foregrounding and backgrounding : the case of passive*, in *Syntactic typology*, ed. by T. Shoren, 1985, 80 p.

(11) Une telle affirmation ne s'applique pas à la langue arabe classique qui ne mentionne pas le sujet d'une construction passive ; ce qui a d'ailleurs amené les grammairiens arabes anciens à la nommer le *maghūl* qui se traduit par la construction verbale dont le sujet est inconnu.

Le phénomène du passif est le résultat d'une transformation syntaxique, qui cherche à éliminer le sujet, accompagnée d'un changement morphologique de la forme verbale et d'une conservation de ses fonctions sémantiques. Il est clair qu'une telle définition, qui conduit le chercheur à déceler les changements aux niveaux de la syntaxe, de la morphologie et de la sémantique, confirme la nécessité d'aborder le phénomène passif dans ces trois domaines, conjointement, et indique le fait qu'on ne peut avoir un passif que si les processus qui le caractérisent se réalisent en même temps dans les trois domaines déjà indiqués.

## **II- Le passif en libanais**

Le passif n'a généralement pas été traité dans les études qui portent sur le libanais; ainsi F. Abū Ḥaydar<sup>(12)</sup>, dans son étude sur le parler arabe de Baskinta, ne fait aucune mention du passif; il en traite par hasard, au paragraphe du nom de patient nommé Passive Participle (pp. 53-54). M. T. Féghali<sup>(13)</sup>, dans son étude sur le parler arabe de Kfar'abīda se contente d'indiquer une distinction entre l'actif et le passif dans les verbes trilitères à l'aoriste: "A côté des aoristes dialectaux jö'/qtol "il tue" et yén'/qol "il transporte", on rencontre les aoristes à sens passif yu'/qtel "il est tué" et yün'/qal "il est transporté, il se transporte". Il ajoute par ailleurs que cette distinction se rencontre dans un petit nombre de verbes.

H. Fleisch, qui divisa le Liban en quatre régions dialectales, le Nord, le Centre Nord, le Centre Sud et le Sud<sup>(14)</sup> et qui consacra cinq articles à l'étude des dialectes de Zahlé<sup>(15)</sup>, de Maässer Bayt ed-

---

(12) F. Abū Ḥaydar, A study of the spoken arabic of Baskinta (Lebanon), P.H.D. Dissertation, University of London, 1970, 363 p.

(13) M.T. Féghali, Le parler arabe de Kfar'abīda, Paris, Leroux, 1919, XV - 307 p.

(14) H. Fleisch, Premiers résultats d'une enquête dialectale au Liban, dans Etudes d'Arabe Dialectal, Beyrouth, Librairie Orientale, 1974, 402 p. (pp. 123-139).

(15) H. Fleisch, Notes sur le dialecte arabe de Zahlé (Liban), dans Mélanges de l'Université St. Joseph - Beyrouth, T. XXVII, 1947-1948, Repris dans Etudes d'Arabe Dialectal, pp. 53-97.

Dīne<sup>(16)</sup>, de Šhīm<sup>(17)</sup>, de Kfar-Sgāb<sup>(18)</sup>, de Ĥirbet Salem<sup>(19)</sup>, se limite dans son étude du verbe dans les dialectes à l'étude de l'accompli et de son correspondant inaccompli, en attachant une grande importance aux vocalisations de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> consonne radicale et en ne traitant le passif que dans les remarques explicatives des vocalisations<sup>(20)</sup>.

H. El Hajjé dans son parler arabe de Tripoli<sup>(21)</sup> étudie le passif dans un paragraphe intitulé valeur de l'opposition des deux types de conjugaison aux pages 40-44.

Après avoir énuméré les formes verbales qui se construisent dans les deux schèmes fa<sup>c</sup>el et fa<sup>c</sup>al en indiquant le sens passif exprimé généralement par le schème fa<sup>c</sup>el, il conclut en disant "dans la forme fa<sup>c</sup>el domine l'idée que le sujet grammatical subit l'action ou l'état exprimé par la racine autant ou plus qu'il ne l'exerce ou qu'il ne le provoque, tandis qu'au contraire fa<sup>c</sup>al est pleinement actif voire factitif. Aussi fe<sup>c</sup>el est très souvent passif tandis que fa<sup>c</sup>al est actif ..." <sup>(22)</sup>

L'étude la plus exhaustive du dialecte libanais a été faite par R. Nakhlé<sup>(23)</sup> qui consacra un chapitre au passif dans sa grammaire du dialecte libano-syrien<sup>(24)</sup>. Il y mentionne quelques procédés de

(16) H. Fleisch, La 1<sup>ère</sup> forme du verbe arabe dans un parler libanais (Maāsser Bajt ed-Dīne), dans *Mélanges de l'Université St. Joseph*, T. XXXI, 1954, Repris dans *Etudes d'Arabe Dialectal*, ... pp. 97-121.

(17) H. Fleisch, Le Parler arabe de Šhīm, dans *Mélanges de l'Université St. Joseph*, T. XXXVIII, 1962, Repris dans *Etudes d'Arabe Dialectal*, pp. 203-220.

(18) H. Fleisch, Le parler arabe de Kfar Sgāb, dans *Bulletin d'Etudes Orientales de l'Institut Français de Damas*, T. XVIII, 1963-1964, Repris dans *Etudes d'Arabe Dialectal*, ... pp. 221-263.

(19) H. Fleisch, La III<sup>e</sup> "forme du verbe dans un parler arabe du Liban-Sud (Ĥirbet Salem), dans *Estudios de Orientalismo, Mélanges dédiés à J.M. Pareja*, Repris dans *Etudes d'Arabe Dialectal*, ... pp. 321-340.

(20) Voir H. Fleisch, La première forme ... op.cit., p. 113 a.

(21) H. El Hajjé, *Le parler arabe de Tripoli (Liban)*, Paris, Klincksieck, 1954, 203 p. + 2 cartes.

(22) Id. Ibid., p. 42.

(23) R. Nakhlé, *Grammaire du Dialecte libano-syrien, 1<sup>ère</sup> partie, Exposé des règles*, Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1937, 266 p.

(24) Id. Ibid. pp. 182 - 185

formation du passif, se contentant de les énumérer avec des exemples sans en donner aucune explication tout en s'attachant à chercher une correspondance entre les formes de la langue arabe classique et celles du libanais.

Cette recherche de la notion de passif dans les études des différents dialectes du libanais nous montre qu'aucune des études n'a consacré une part considérable au passif ; aucune définition n'en a été donnée et les procédés de construction du passif, à l'exception de celui de l'opposition vocalique entre les deux schèmes  $fa^{\acute{c}}el$  et  $fa^{\acute{c}}al$ , n'ont pas été systématiquement étudiés et expliqués.

## **II- 1) Le Passif de la 1<sup>ère</sup> forme verbale**

Nous distinguons en libanais trois procédés de construction du passif de la 1<sup>ère</sup> forme verbale :

- a) Le passif par une opposition vocalique des deux schèmes  $fa^{\acute{c}}al$  /  $fa^{\acute{c}}el$
- b) Le passif par la forme  $nfa^{\acute{c}}al$
- c) Le passif par la forme  $nfa^{\acute{c}}al$  suivie d'un syntagme prépositionnel.

### **II- 1) a) La construction du passif par une opposition vocalique**

Le libanais construit le passif de certaines formes verbales par l'opposition entre les deux schèmes  $fa^{\acute{c}}al$  et  $fa^{\acute{c}}el$ , par ex. : /  $halak$ / "Il a épuisé" et /  $helek$ / "Il a été épuisé".

D'après la définition de la notion de lecte que donne Leguern<sup>(25)</sup> dans sa grammaire polylectale, et que nous avons adoptée dans notre étude du libanais<sup>(26)</sup>, nous distinguons en libanais deux lectes : un lecte dominant et un lecte concurrent. Le lecte dominant exprime

---

(25) M. Leguern, A. Berrendonner et G. Puech, Principes de grammaire polylectale, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1983, 278 p. "Une langue est une polyhiérarchie de sous-systèmes et certains de ces sous-systèmes offrent aux locuteurs des choix entre diverses variantes. Chacune de ces variantes sera nommée un lecte" p. 20.

(26) A. Sayah, Description Morphologique ... op. cit. (p. 43).



l'opposition de voix active-passive par le changement de la vocalisation de la forme verbale et par l'adjonction d'une expansion complément d'objet à la forme verbale active, par ex. :

/helek/ fe <sup>c</sup> el Voix passive "Il a été épuisé"	et	/halak 'ahlō/ fa <sup>c</sup> al + SN Voix active "Il a épuisé ses parents"
--	----	--

Le lecte concurrent se caractérise par son économie car il limite la distinction entre la voix active et la voix passive, à la présence de l'expansion complément d'objet sans changement vocalique de la forme verbale, par ex. :

/helek/ fe <sup>c</sup> el Voix passive "Il a été épuisé"	et	/helek 'ahlō/ fe <sup>c</sup> el + SN Voix active "Il a épuisé ses parents"
--	----	--

Les formes verbales qui construisent leur passif par ce procédé sont les suivantes /'etel/ "Il a été tué" ; /helek/ "Il a été épuisé" ; /se<sup>c</sup>ed / "Il a été heureux" ; /ħereb/ "Il a été ruiné" ; /ħewet/ "Il est devenu fou" ; /te<sup>c</sup>eb/ "Il a été fatigué" ; /'ene<sup>c</sup>/ "Il a été vaincu".

L'observation de cette liste de formes verbales nous montre que ce procédé de construction du passif se limite en libanais aux verbes d'état, qu'ils soient durables ou momentanés, transitifs et ou intransitifs, qui sont généralement appelés les verbes agentifs moyens.

II- 1-b) La construction du Passif par la forme nfa<sup>c</sup>al : La plupart des verbes de la 1<sup>ère</sup> forme verbale du libanais qu'ils soient en fe<sup>c</sup>el ou en fa<sup>c</sup>al, construisent leur passif par l'emprunt de la septième forme verbale en nfa<sup>c</sup>al<sup>(27)</sup> comme suit :

(27) La consonne /n/ préfixée à la forme verbale simple pour construire la forme verbale nfa<sup>c</sup>al, est un avatar de la consonne /t/ des deux formes verbales tfa<sup>c</sup>al et tfe<sup>c</sup>al, qui, nasalisée, se serait maintenue comme préfixe. Elle constitue, comme en arabe, une

/aʕaf / "Il a cueilli"	/ n'aʕaf / "Il a été cueilli"
/ kaʕaf / "Il a découvert"	/ nkaʕaf / "Il a été découvert"
/ radd / "Il a rendu"	/ nradd / "Il a été rendu".

La construction du passif par la forme verbale n fa<sup>c</sup>al est le procédé le plus productif en libanais ; elle construit le passif de toutes les formes verbales, même celles qui ont leur première consonne radicale en /n/.

Pourtant il est à signaler que :

- Certaines formes verbales construisent leur passif par l'emploi de l'un des deux schèmes nfa<sup>c</sup>al, 7<sup>ème</sup> forme verbale dérivée et fta<sup>c</sup>al, 8<sup>ème</sup> forme verbale dérivée<sup>(28)</sup>.

Ces formes verbales sont :

		ou
/nese/ fe <sup>c</sup> e actif "Il a oublié"	/n+ nasā/ n+fa <sup>c</sup> ā passif "Il a été oublié"	/n+t+asā / n+t+asā passif "Il a été oublié"
/ħereb/ "Il a détruit"	/n+ħarab/ "Il a été détruit"	/ħ+t+arab/ "Il a été détruit"

---

alternative du système du libanais à la métathèse observée à la huitième forme verbale fta<sup>c</sup>al. Voir A. Sayah Description Morphologique ... op. cit. p. 165 et A Roman, Etude de la phonologie et de la morphologie de la Koinè arabe, Marseille, Jeanne Laffite, Publications de l'Université de Provence, 1983, 2V., 682 p. et 683 - 1190 (p. 936).

(28) J. Retsö, op.cit., pp. 65-68. J GRAND-HENRY dans son article "Le verbe réfléchi-passif à t- préfixé de la forme simple dans les dialectes arabes", dans Muséon, 1975, 88, pp. 441-447, rejette le caractère primitif du t- préfixé à valeur réfléchie - passive - thèse de C. Brockelmann - et propose de faire un parallélisme entre le stade préfixé de l'araméen, secondaire par rapport au sud-arabique et le stade "préfixé" de l'arabe dialectal, secondaire par rapport à l'arabe classique. Quant à nous, nous confirmons en libanais la préfixation de la consonne t- à valeur réfléchie et à valeur passive sans pouvoir nous prononcer au sujet de son origine.

Si les formes en nfa<sup>c</sup>al suivent la tendance générale du libanais à construire le passif par la préfixation de la consonne /n/, les deux formes en fta<sup>c</sup>al ne sont que des formes de la huitième forme verbale, portant la modalité de la voix moyenne, qui ont été empruntées pour exprimer le passif de ces deux verbes.

Cette forme en fta<sup>c</sup>al, exprimant le passif, qui est hérité des anciens dialectes arabes, tend à disparaître en libanais. Pourtant, elle persiste à construire le passif de la forme / naza<sup>c</sup> "Il a abîmé" en / ntaza<sup>c</sup> / "Il a été abîmé", sans avoir une forme en nfa<sup>c</sup>al ou en /n+naza<sup>c</sup> /.

- La forme / n+t+alā /, qui ne connaît pas une forme simple correspondante en libanais - seule la forme / tallā / "Il a rempli" en fa<sup>c</sup>al étant attestée - peut être expliquée diachroniquement comme étant une trace de la forme arabe /'imta<sup>c</sup>la'a/, qui a subi une chute de l'occlusive initiale /' / avec la voyelle de soutien qui la suit, et, une assimilation régressive entraînant la nasale /m/ à être assimilée par l'occlusive dentale /t/ et à se transformer en /n/.

- Les deux formes verbales /'eħed/ "Il a pris" et /'ekel/ "Il a mangé" construisent leur passif soit par le schème nfa<sup>c</sup>al en /n'ahad/ "Il a été pris" et en / n'akal/ "Il a été mangé", soit par les deux formes /'ettēħad/ "Il a été pris" et /'ettēkal/ "Il a été mangé", dans le schème /'etfē<sup>c</sup>al/. Les deux formes /'ettēħad/ et /'ettēkal/(29) sont construites par analogie aux verbes de la sixième forme verbale à première consonne radicale en /t/ qui construisent le passif de la troisième forme verbale comme suit :

tēba <sup>c</sup>	/ ('et)+tēba <sup>c</sup> /
fē <sup>c</sup> al	('et)+fē <sup>c</sup> al
C <sub>1</sub> = t	
"Il a suivi "	"Il a été suivi"

(29) Le segment /tt/ provient du préfixe /t/ qui a assimilé le hamza, première consonne radicale des deux formes verbales /'eħed/ et /'ekel/. Cette forme en /tt/ est attestée dans d'autres dialectes arabes comme le dialecte arabe parlé à Tlemcen de W. Marçais, et le parler arabe de Djidjelli, de Ph. Marçais, Paris, Maisonneuve, 1951, XVIII - 684 p.

Les deux formes en 'etfē<sup>c</sup>al sont des formes réfléchies qui ont été empruntées pour exprimer le passif.

La différence entre les formes en nfa<sup>c</sup>al et 'etfē<sup>c</sup>al pour les deux racines déjà mentionnées ne réside pas dans une différence sémantique, ni dans leur contexte d'emploi, mais dans une différence de lectes reliée à l'âge des utilisateurs ; en effet, c'est la vieille génération qui emploie les formes en 'etfē<sup>c</sup>al; les jeunes se limitent à la forme nfa<sup>c</sup>al qu'ils généralisent.

II-1-c) La construction du passif par la forme nfa<sup>c</sup>al suivi d'un syntagme prépositionnel. Le passif de la 1<sup>ère</sup> forme verbale peut être construit par la forme nfa<sup>c</sup>al suivie d'un syntagme prépositionnel introduit par la préposition /men/ "de" et exprimant le sujet de la forme verbale passive, par ex. :

/ n'abal mnelġēm<sup>c</sup>a /  
 n+'abal +men +SN  
 forme passive+men+sujet  
 "Il a été accepté par l'université"

Le fait frappant dans cette construction du passif en libanais consiste dans l'expression du sujet du passif par un syntagme prépositionnel introduit par la préposition /men/ ; ce qui n'a jamais été connu en arabe car il n'exprimait jamais le sujet du passif, se contentant de répéter le verbe à l'actif avec son sujet comme par ex. :

/qutila zajdun  
 "Zaïd a été tué"

qatalahu <sup>c</sup>amrun /  
<sup>c</sup>amr l'a tué"

Ce procédé de construction du passif qui ajoute à la précédente l'expression du sujet du passif et qui est très productif en libanais, constitue une innovation du libanais qui le fait sortir, sur ce point, du cadre arabe qui conditionne l'emploi du passif par l'absence du sujet de la forme verbale active correspondante. Elle est due, à notre avis, à l'influence des langues, française et anglaise, largement répandues au Liban, qui utilisent ce même procédé en introduisant le sujet du passif

par la préposition "par" en français et par la préposition "by" en anglais.

## II- 2- Le passif des formes verbales dérivées

- La deuxième forme verbale en fa<sup>cc</sup>al construit son passif en se préfixant la consonne /t/ en t+fa<sup>cc</sup>al, par ex.

/ 'ağğal /	/ t+'ağğal /
fa <sup>cc</sup> al	t+fa <sup>cc</sup> al
"Il a ajourné"	"Il a été ajourné"

La forme / tfa<sup>cc</sup>al /est la cinquième forme verbale en libanais.

- La troisième forme verbale réagit, pour construire son passif, de la même manière que la deuxième forme verbale ; elle se préfixe la consonne /t/, ce qui l'amène à emprunter la sixième forme verbale pour exprimer son passif, par ex. :

fa <sup>cc</sup> al	t+fa <sup>cc</sup> al	tfā <sup>c</sup> al
3 <sup>ème</sup> forme verbale		6 <sup>ème</sup> forme verbale
/tālab/	/t+ṭālab/	/'eṭṭālab/
"Il a demandé"		"Il a été demandé"

Les 4<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> formes verbales ne connaissent pas une opposition de voix active-passive en libanais.

Il est à signaler que le libanais ne connaît pas la 9<sup>ème</sup>, la 11<sup>ème</sup>, la 12<sup>ème</sup>, la 13<sup>ème</sup>, la 14<sup>ème</sup> et la 15<sup>ème</sup> formes verbales.

Les procédés de construction du passif de la 1<sup>ère</sup> forme en libanais, qui se ramènent à un changement de la vocalisation de la forme verbale fa<sup>c</sup>al en fe<sup>c</sup>el, à une préfixation de la consonne /n/ à la forme verbale simple /n+fa<sup>c</sup>al / → / nfa<sup>c</sup>al / et à une préfixation de la consonne /n/ à la forme verbale simple suivie d'un syntagme prépositionnel, exprimant le sujet du passif et introduit par la préposition /men/, nous montrent :

1- Une tendance du libanais vers la simplification morphologique qui se manifeste par la généralisation de l'emploi de la forme / nfa<sup>ʕ</sup>al/ pour construire le passif, en éliminant la préfixation de la consonne /t/, en marginalisant son infixation dans les formes en fta<sup>ʕ</sup>al, et en réduisant le nombre des formes verbales qui construisent leur passif par une opposition vocalique.

2- Une tendance du libanais vers l'acquisition de nouveaux procédés morphologiques et syntaxiques par l'expression du sujet de la forme verbale passive, ce qui n'a jamais été connu en arabe et ce qui amène à réviser en libanais l'emploi du terme maġhūl, utilisé en arabe et emprunté par le libanais pour exprimer cette notion.

3- une tendance du libanais vers la différenciation à l'égard de la langue arabe qui se manifeste par l'emprunt à l'arabe d'un procédé morphologique et par son réemploi pour un autre but comme c'est le cas des verbes d'état qui ont été employés pour exprimer un passif.